

CUBZAGUAIS

## Les nouveaux compteurs d'eau pourront détecter les fuites

Actuellement, le syndicat des eaux procède à des changements techniques chez les usagers



Florion Guillaud, au centre, s'est rendu chez M. et Mme Lapeyrie pour installer un nouveau compteur P.C.

« La préservation de la ressource en eau, explique Florion Guillaud, président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement du Cubzadais-Fronsadais (Siaepa), est un enjeu majeur pour les générations actuelles et futures et c'est pourquoi nous avons fait le choix de mettre en place la télérelève chez tous nos abonnés, particuliers, professionnels et collectivités. »

Au total, 26 000 compteurs vont être changés par la société Sogedo d'ici l'été 2025. Dans le secteur, Saint-André-de-Cubzac est la première commune concernée.

« Depuis janvier, nous en avons changé 4 000 sur les 6 000 que compte la commune et ce sera terminé fin avril avant de passer aux autres communes, à commencer par La Lande-de-Fronsac et Saint-Romain-la-Virvée. »

### Des avantages

Le premier compteur connecté a été posé le 10 janvier chez Monsieur et Madame Lapeyrie dans le centre de Saint-André, qui ont reçu le 29 mars dernier les responsables du syndicat et de la Sogedo accompagnés de la maire Célia Monseigne pour voir ce premier compteur et expliquer la

démarche et le calendrier de mise en place.

Ce nouveau système va présenter plusieurs avantages. La relève des compteurs sera automatique sans déplacement de personnel et sans obligation de la présence des habitants. La facturation se fera sur la consommation réelle et non plus une fois sur deux sur estimation, les risques d'erreur seront réduites, les habitants pourront mieux maîtriser leur consommation, et les alertes seront immédiates en cas de fuite ou de gel.

### Fuites mieux repérées

« Ce système va surtout nous permettre de mieux détecter et réparer les fuites qui représentent encore 15 à 20 % de notre production, alors qu'il est essentiel de préserver nos ressources, et que les pertes représentent un coût important. La loi

Warsmann prévoit un dégrèvement si la consommation est jugée anormale en cas de fuite, et chaque année ce sont 250 000 m<sup>3</sup> que nous devons ainsi dégrèver. »

Un émetteur radio placé sur le compteur enregistre le volume des consommations et les transmet, une fois par jour, à un récepteur. Ces informations sont relayées du récepteur jusqu'au centre de traitement des données de votre service de l'Eau. C'est pourquoi de nouvelles antennes seront posées dans le secteur et, avant fin 2025, toutes les informations seront directement transmises à la Sogedo ; les usagers pourront suivre leur consommation en direct sur leur portable ou leur ordinateur.

L'opération de changement de l'ensemble des compteurs gérés par le syndicat doit être terminée au printemps 2025. « Le coût total de l'opé-

ration, précise Florion Guillaud, est de cinq millions d'euros étalés sur neuf ans, couverts en partie par une légère augmentation du prix du mètre cube mais sans facturation supplémentaire aux usagers. Les anciens compteurs partiront en recyclage et les nouveaux apparten-dront désormais au syndicat, au lieu d'être loués comme jusqu'à maintenant. » Les employés de la Sogedo passent actuellement chez les usagers présents pour le changement des compteurs ou la pose d'un boîtier sur les plus récents, opération qui prend généralement quelques minutes. Les personnes absentes sont invitées à prendre rendez-vous auprès de la Sogedo par téléphone au 05 57 94 01 79, par courriel (1) ou bien en se rendant aux bureaux 2 rue

Georges-Brassens à Saint-André.

**Philippe Charbonneau**

(1) [teleleve-standre@sogedo.fr](mailto:teleleve-standre@sogedo.fr)